



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, C.P. 548
Ville-Marie (Québec)
J0Z 3W0

Téléphone : (819) 629-2829
Télécopieur : (819) 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca

AVIS DE CONFORMITÉ

182

DA3

Projet d'aménagement hydroélectrique
à Angliers

Abitibi-Témiscamingue 6211-03-065

Ville-Marie, le 21 mars 2002

*Monsieur Jean Roch
La Régionale
Société hydroélectrique Régionale inc.
575, Lucien Lallier, suite 103
Montréal (Québec) H3C 4L3*

Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous transmettons cet avis sur la conformité de votre projet :

↳ NATURE DU PROJET : Construction d'une centrale hydroélectrique adjacente au barrage des Quinze, municipalité d'Angliers.

Ce projet ne contrevient à aucun règlement de la MRC de Témiscamingue.

Donné à Ville-Marie, au bureau de la MRC de Témiscamingue, ce 21^e jour de mars 2002.

Le directeur général,

Denis Clermont

DC/vm

c.c. Monsieur Paul Coulombe, maire d'Angliers